

Telles sont, je crois, monseigneur, les considérations qui ont déterminé le roi de Cochinchine à en agir ainsi et l'on doit plutôt attribuer sa conduite aux circonstances qui le placent dans une position difficile, qu'au projet d'éloigner les Français de chez lui, et de faire cesser les relations de commerce que nous avons avec ce pays. Les assurances que m'ont données les envoyés de ce prince du désir qu'il avait que nos bâtiments continuassent à visiter ses ports, et les marques particulières de bienveillance que j'ai reçues de lui, et que j'ai dues sans doute à la mission dont j'étais chargé, militent en faveur de cette opinion, qu'appuie d'ailleurs le bon accueil qui vient d'être fait à M. Borel, qui a trouvé cette fois plus de facilité dans ses opérations commerciales qu'il n'en avait encore rencontré.

J'aurai l'honneur, à mon retour en France de donner de vive voix à V. Ex. de plus grands détails sur les observations que j'ai eu occasion de faire pendant mon séjour à Tourane, et me bornerai dans ce moment à en relater les principales circonstances.

Dès le jour de mon arrivée je remis au mandarin du lieu une lettre pour M. Chaigneau que je priais de venir à Tourane et d'annoncer l'arrivée de la division ; j'ignorais son départ et ce ne fut que le surlendemain 14 que j'appris qu'il ne restait plus de Français en Cochinchine, un M. Despiau, médecin, étant mort depuis peu. V. Ex. concevra dans quel embarras je dus me trouver, ayant à traiter avec des gens dont les idées n'ont nulle analogie avec les nôtres et dont je ne pouvais me faire comprendre qu'avec une extrême difficulté. Je remis une note adressée au Mandarin des Étrangers par laquelle,